



les  
**Portes**  
de la  
**Thiérache**  
**S'ouvrent**

N°38 – Avril 2021

Déchets : bacs pucés  
et bornes à verre new-  
look ! P. 3.

Assistances mater-  
nelles vs micro-crèches.  
P. 10 et 11.

Parfondeval : succès  
pour son marché !  
P. 12.

Améliorer son habitat :  
quelles aides ? P. 14 et  
15.

Toute l'actualité sur : [www.portes-de-thierache.fr](http://www.portes-de-thierache.fr)



Édito .....	P. 2
Déchets .....	P. 3
Territoire .....	P. 4 à 9
Social .....	P. 10 et 11
En bref .....	P. 12 et 13
Territoire .....	P. 14 et 15
Agenda/Sorties .....	P. 16

Journal d'information de la  
Communauté de Communes des  
Portes de la Thiérache/Avril 2021

Directeur de publication :  
Jean-François Pagnon

Rédaction, conception et réalisation :  
Olivier Michaux  
Photos : CCPT et Adobe Stock

Communauté de Communes  
des Portes de la Thiérache  
320, rue des Verseaux  
02360 ROZOY-SUR-SERRE  
Tél.: 03 23 98 04 54 - Fax.: 03 23 98 87 67  
Email : [contact@portes-de-thierache.fr](mailto:contact@portes-de-thierache.fr)  
Site web : [www.portes-de-thierache.fr](http://www.portes-de-thierache.fr)  
FB : [www.facebook.com/portesdethierache](https://www.facebook.com/portesdethierache)

Tirage :  
3 800 exemplaires - ISSN : 1622-8685

Impression :  
Alliance Partenaires Graphiques



Notre vie quotidienne continue malgré les restrictions sanitaires et nous devons faire face à toutes nos responsabilités familiales et professionnelles en intégrant ces contraintes, plus ou moins facilement.

Rarement l'adage « *jamais deux sans trois* » n'aura été aussi pénible à vivre pour une collectivité comme la nôtre. Je pense bien sûr à ce troisième confinement qui, même s'il est beaucoup plus léger que les deux premières versions, n'en est pas moins extrêmement impactant pour nombre d'activités professionnelles, à commencer par nos commerces, nos restaurants, cafés, nos organismes culturels et sportifs.

Mes pensées vont donc en priorité à tous ceux qui, professionnellement ou en tant qu'utilisateurs, membres d'associations, se voient empêchés de vivre normalement leurs activités professionnelles et de loisirs.

Je participe chaque semaine aux réunions « Covid » avec Monsieur le Préfet et je ne peux que témoigner de la gravité de la situation de l'épidémie et de la saturation de la capacité de soins d'urgence dans nos structures hospitalières. Le dévouement et la compétence de tout le personnel médical forcent notre admiration et méritent tous nos remerciements et encouragements.



« *Nous sommes totalement dépendants des décisions et des livraisons de vaccins des autorités nationales.* »

La solution pour sortir enfin de cette crise, nous la connaissons. C'est la vaccination. Comme vous le savez, face au nombre limité de doses de vaccins disponibles, nous devons être patients et nous orienter vers les centres de vaccinations de proximité (Hirson, Vervins, Rethel). Un grand merci aux différents médecins et professionnels de santé de notre territoire qui vaccinent dans le même temps bon nombre de nos concitoyens.

Toutes ces tristesses et difficultés ne doivent pas nous faire oublier les joies et bonheurs de vivre aux Portes de Thiérache. Notre ambition et celle des communes membres est simple et n'a rien d'insurmontable : celle de continuer à permettre à nos habitants d'accéder à une qualité de vie faite d'équilibre et de proximité avec la nature dans tous nos villages.

Notre ambition est bien celle aussi de vous donner accès à des services de proximité :

- **Espace France Service itinérant** : la réorganisation des services publics nous conduit à vous apporter d'autres solutions de proximité, les demandeurs sont reçus à la communauté de communes, mais peuvent se déplacer au besoin dans les mairies.

- **Déploiement de la fibre optique**. Enjeu fort d'attractivité de notre territoire pour les entreprises, la recherche d'emploi et également les habitants dans la pratique des nouveaux usages, la CCPT finance les aménagements en cours.

- **Tiers-Lieux Numériques** : le numérique est au cœur de nos vies. Notre société évolue et ces derniers temps, avec la crise sanitaire, de nouveaux modes de fonctionnement se sont développés, voire renforcés. Le télétravail a permis aux salariés de poursuivre leurs activités, les enfants ont suivi des cours à distance, les grands-parents ont pu fêter les anniversaires ou avoir des nouvelles de leurs proches grâce à des applications vidéos, prendre un rendez-vous se fait via des plateformes numériques et faire sa déclaration d'impôts se réalise sur Internet. Les champs du numérique sont vastes et sont dorénavant au cœur de nos vies. Mais nous ne sommes pas tous aussi à l'aise avec ces nouveaux outils d'où l'ouverture de nos 4 Tiers-Lieux fonctionnant avec plusieurs animateurs. Dans le plan de relance du gouvernement, il nous été accordé un poste de conseiller numérique afin d'accompagner les habitants à la prise en main de ces nouveaux outils.

- **Gestion des ordures ménagères** : vous avez été nombreux à nous questionner sur le changement de gestion et je comprends très bien vos inquiétudes mais nous devons optimiser ce service afin d'éviter de devoir tripler la taxe actuelle. La taxe réglée à l'Etat va passer de 21 à 65 € la tonne de déchets enfouis à l'horizon 2023 ! Conscientes de l'évolution des charges, d'autres communautés de communes voisines adoptent la même démarche. Dans quelques temps, je suis certain que chacun s'y retrouvera.

- La gestion des déchets passe également par la construction de la **nouvelle déchetterie** à Montcornet dont les travaux devraient démarrer en mai prochain. Là encore, nous devons optimiser ce service afin de respecter le cadre réglementaire.

Un grand merci à notre personnel qui contribue à la réussite de tous nos projets malgré des conditions de travail bien particulières.

Je ne voudrais pas terminer cet édit sans avoir une pensée (plutôt un soutien) pour notre association intercommunale TACT qui œuvre sans compter pour nous offrir des divertissements variés malgré les contraintes de la crise sanitaire. Un grand bravo à toute l'équipe de bénévoles.

En conclusion, j'aurai une pensée très chaleureuse pour toutes celles et tous ceux qui sont touchés par la maladie. Je pense, bien entendu, à l'épidémie qui nous tourmente tous mais également à toutes les autres maladies qui peuvent survenir.

Tenons bon et gardons nos distances afin d'espérer bientôt des jours meilleurs. Soyons positifs, patients et confiants en l'avenir.

Jean-François Pagnon,  
Président de la Communauté de  
Communes des Portes de la Thiérache

## Ordures ménagères : distribution de nouveaux bacs pucés !



Dans le cadre de la future mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) au 1<sup>er</sup> juillet prochain, 10 ambassadeurs du tri ont été recrutés par le biais de la société ACP Services (spécialisée dans la distribution de bacs) pour distribuer à la population du territoire de la CCPT, les nouveaux bacs, munis d'une puce, destinés aux ordures ménagères.

De fin janvier à fin mars, ils ont ainsi écumé les routes pour livrer près de 3 500 bacs pucés aux différents foyers et leur délivrer un guide pratique sur la TEOMi. Le but de ce livret : répondre à toutes les questions que les habitants se posent sur la mise en place de la TEOMi, une manière également de tordre le cou aux idées reçues, souvent par manque d'informations.

Guide téléchargeable sur [www.portes-de-thierache.fr](http://www.portes-de-thierache.fr).

## Des bornes à verre new-look !

Prenant acte de l'arrêt de la collecte du verre en porte-à-porte au 1<sup>er</sup> mars prochain, cinquante bornes à verre new-look ont été installées dans les communes du territoire des Portes de la Thiérache selon un calendrier bien défini. Le nombre de ces points d'apport volontaire varie d'une commune à l'autre selon la densité de population ou encore selon la configuration des villages (plusieurs hameaux par exemple).

Ainsi, sous la houlette de Sandra Pochat, cheffe du service déchets à la CCPT et en la présence d'élus comme M. Martin Appert, maire de Dizy-le-Gros, les bornes à verre ont été disposées dans des lieux définis par les édiles des communes.

Localisation des bornes à verre sur :

[www.portes-de-thierache.fr](http://www.portes-de-thierache.fr) (onglet déchets/collecte)



### RAPPEL

**TEOMi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative.**

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2021, il n'y a pas de facturation à la levée concernant la TEOMi, c'est une année test, le système est mis en place et les levées comptabilisées mais c'est toujours la TEOM qui est appliquée. Cette phase permet de tester le fonctionnement et de faire des ajustements si besoin.

Suite à un aménagement de la logistique dans le circuit de ramassage des ordures ménagères et des recyclables, le calendrier concernant la commune de Chaourse est modifié :

**Pensez à sortir vos bacs la veille !**

### CHAOURSE

**Au 1<sup>er</sup> mai 2021**



**Changement des jours de collecte**

Ordures ménagères (bacs gris) : le mardi

Recyclables : le vendredi semaine paire

(Un nouveau calendrier sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune)

## La fin de la collecte du verre en porte-à-porte...

Limiter l'impact de la hausse des taxes est la principale raison de ce changement qui ne se fait pas sans un agacement des habitants, qui de fait, perdent le confort d'un service, comme la collecte du verre en porte-à-porte. Stocker son verre à son domicile pour l'amener à la borne à verre, ce n'est certes pas une expédition, mais cela reste un changement de gestion de ses déchets (certaines communautés de communes n'ont d'ailleurs jamais « pratiqué » la collecte du verre en porte-à-porte).

Des mesures qui ne sont pas « favorables » à la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache qui récolte bon nombre de protestations en tout genre lorsqu'elles sont prises. Au-delà de l'incompréhension et de mélange des genres, ce changement est plus que jamais nécessaire ! En effet, une collecte de bornes en apport volontaire est moins coûteuse qu'une collecte du verre en porte à porte chaque semaine !

### et mise en place de la TEOMi... Pourquoi ?

Les coûts de traitement des déchets explosent. Exemple : la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) est passée de 9 € en 2000 à 17 € en 2020, en 2025, elle va se monter à 65 € ! Face à l'explosion de ces coûts, les communautés de communes visent à réduire leurs coûts de fonctionnement pour limiter une augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en quelques années.

Cette augmentation de la TGAP qui ne s'applique que sur les déchets non recyclés pousse les collectivités à effectuer des changements dans un but de réduire la production de déchets, d'ailleurs d'autres communautés de communes voisines ont d'ores et déjà lancé la démarche d'instaurer la TEOMi.

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a défini l'objectif de réduction des déchets de 15% à 2030. En 10 ans, entre 2007 et 2017, nous étions loin du compte, en enregistrant une baisse de seulement 2% ! Pour les Portes de la Thiérache, comme pour d'autres communautés de communes en France ou plus proches de nous, il faut donc réduire les coûts de fonctionnement du service de ramassage des déchets et baisser la quantité d'ordures ménagères non recyclée et donc enfouie pour ne pas subir là également une augmentation exponentielle des coûts de gestion des déchets. CQFD.

## *Non, nos villages ne sont pas morts !*

Désertification rurale, fermeture des services publics, vieillissement de la population... Tous ces maux ne sont pas une fatalité. La Communauté de communes des portes de la Thiérache avec l'aide des collectivités territoriales et de l'État se retrouve les manches pour enrayer ces phénomènes. Ouverture de tiers-lieux numériques rénovés, mise en place de France Services Itinérant, un camping-car qui écume le territoire pour apporter une solution à la population perdue dans les méandres de l'administration de plus en plus dématérialisée, pérennité du chantier d'insertion ou encore travail collaboratif avec les associations multiples, sont des actes concrets qui résument cette volonté d'aller de l'avant et de s'inscrire dans une dynamique territoriale.

À côté de cet élan collectif de revitalisation des centes-bourgs, des particuliers et des artisans relèvent également le défi en s'installant dans les communes et en créant leurs commerces.

Petit tour d'horizon d'un certain nombre d'initiatives rafraîchissantes.

### *Brunehamel : une commune dynamique !*

Avec une population avoisinant les 460 habitants, la commune de Brunehamel peut se targuer d'être un petit centre économique névralgique au sein de la Thiérache. Un nouveau boulanger s'installant en juin prochain va bientôt rejoindre la myriade d'autres commerces et services déjà présents : cabinet médical, dentaire et vétérinaire, pharmacie, supérette, café, boucher, garage automobile, tiers-lieu numérique ainsi que plusieurs entreprises et autres artisans.



La nouvelle place rénovée du village serait-elle le symbole de la bonne santé économique de Brunehamel ? Apparemment oui, en tout cas, elle semble encourager la venue de nouveaux commerces. Témoin, l'ouverture au début de cet été d'une nouvelle boulangerie dans la rue principale de la commune, la dernière ayant baissé définitivement son rideau en 2019, laissant orphelins les habitants, malgré la présence de dépôts de pains en relais dans certaines enseignes.

Ainsi, Camille Galand et Jérémy Ponsinet, jeune couple trentenaire originaire de Charleville-Mézières a décidé d'installer son fournil sur notre territoire, attiré par une certaine quiétude de la ruralité.

Aidé dans sa recherche par le Moulin de Signy-L'abbaye (entreprise familiale qui produit de la farine, destinée principalement à la boulangerie artisanale), il a fait table rase d'anciens locaux pour se lancer à corps perdu dans la rénovation et l'élaboration d'un nouveau laboratoire et d'un espace de vente flambant neuf, alliant modernité et tradition. Jérémy sera au pétrin, quant à Camille, les échanges avec la future clientèle seront son domaine.

Avant les travaux



Pendant les travaux



« Nous allons proposer à la vente toute une grande gamme de pâtisseries et de viennoiseries, idem du côté des pains, avec la vente de pain au poids, comme jadis, mais aussi d'un large éventail de pains spéciaux », explique Jérémie, qui depuis plusieurs mois, le temps de travaux colossaux, a troqué la poussière blanche de la farine contre celle du plâtre.

La superficie totale de la future boulangerie avoisinera les 100 m<sup>2</sup>, car une part belle sera faite à un rayon traiteur avec des sandwiches variés, des quiches, et d'autres produits salés à emporter, anticipant une future demande motivée par la présence d'un axe routier très fréquenté et de l'agencement de futures places de stationnement « arrêt minute ». Autre innovation : la configuration spécifique des lieux, qui grâce à l'architecture et à la présence d'une verrière, permettra à la clientèle d'observer le travail quotidien du ou des boulangers et la cuisson des baguettes et autres pâtisseries.

Même s'il reste au duo pas mal de pain sur la planche jusqu'à l'ouverture, ne doutons pas que ce futur commerce sera du « pain béni » pour le dynamisme et la renommée de la commune !

La nouvelle enseigne, baptisée « Au goût familial » ouvrira ses portes le 1<sup>er</sup> juillet !



### « Boulangerie » : une appellation protégée

Pour protéger la profession des boulangers, le Code de la consommation encadre la désignation et l'usage de l'appellation « boulangerie ».

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, il est nécessaire d'avoir un certificat d'aptitude professionnelle (CAP), ou un brevet d'études professionnelles (BEP), ou un diplôme équivalent, ou de justifier d'une expérience professionnelle de trois années, dans le métier ou dans la partie d'activité envisagée pour pouvoir l'exercer.

De plus, la loi 98-405 du 25 mai 1998 modifiant le code de la consommation, réserve exclusivement l'appellation d'artisan-boulangier aux boulangers, et autorise l'enseigne "boulangerie" aux seuls boulangers fabriquant eux-mêmes leur pain. **Les professionnels doivent assurer eux-mêmes : le pétrissage de la pâte, sa fermentation, sa mise en forme et la cuisson du pain.**

À ce titre, un boulanger ne peut à aucun moment vous vendre un produit surgelé ou congelé. Sachez également que les appellations d'enseignes ambiguës et trompeuses telles que « boulange » sont interdites.

Le professionnel a l'obligation de suivre un stage de préparation à l'installation. Une déclaration d'ouverture auprès des services vétérinaires de la Préfecture, qui contrôlent sur place les installations, est obligatoire.

Le boulanger traditionnel s'enregistre au répertoire des Métiers, le professionnel qui exploite un terminal de cuisson auprès de la Chambre de Commerce et de l'Industrie.



## Le bar-hôtel-restaurant à la sauce hollandaise !

Ceufs, beurre, citron, poivre et sel... sont les ingrédients de la sauce hollandaise. À Rozoy-sur-Serre, une autre recette se décline avec Franck et Joost, les nouveaux patrons néerlandais de l'établissement « Entre Nous », situé à deux pas de la mairie.



Comme un symbole d'une redynamisation d'un centre-bourg, le bar-hôtel-restaurant reprend vie, même si la réouverture est tributaire des mesures sanitaires engendrées par la Covid-19. Tout est prêt, après une rénovation complète des lieux, un achat massif de nouveau mobilier, de literie et l'application en règle de nouvelles peintures sur les murs et les huisseries. Il y a quelques mois, Franck Raymann, 60 ans et Joost Van Wynén, 54 ans ont définitivement quitté le pays des moulins et des tulipes pour venir s'installer en Thiérache.

Un point de chute dû au hasard de leurs pérégrinations sur Internet, lorsqu'ils sont tombés sur l'affaire vacante. « Nous avons été visiter des chambres d'hôtes, un peu partout en France, mais cela ne nous convenait pas ».

Éprouvés par le stress citadin, désireux de prendre une bouffée d'air pur et d'embrasser un nouveau challenge, le duo a décidé de migrer vers d'autres horizons avec l'envie tenace de travailler ensemble. Joost vend donc son affaire (un gros restaurant à Tilburg aux Pays-Bas) et Franck quitte son métier de traiteur, le secteur de la restauration ne leur est donc pas étranger.

### Simplicité et convivialité

« Entre Nous », c'est un hôtel composé de 9 chambres doubles, d'un bar, d'une salle de restaurant (30 couverts) et d'une vaste terrasse pouvant quand les cieux sont cléments, accueillir une quarantaine de convives.

Les rôles sont déjà attribués : Joost sera derrière les fourneaux, tandis que Franck s'occupera de la salle et du domaine administratif, avec en prévision l'embauche d'une personne supplémentaire en salle ou en cuisine, celle du ménage des chambres étant déjà pourvue.

Concernant la carte ou le menu du jour : « nous n'allons pas chercher à gagner une étoile dans le guide Michelin, ça c'est certain » lance à la volée Franck dans un grand éclat de rire, ajoutant : « nous nous orientons vers des plats, à la bonne franquette, comme vous dites ici ».



Entre Nous » désormais dirigé par Franck Raymann et Joost Van Wynén.

Parmi les plats qui seront proposés : bœuf bourguignon, pot au feu, grillades, carbonade flamande, blanquette de veau... mais aussi des spécialités estampillées NL, comme les Stamp-pots (saucisse, purée accompagnée de choucroute, de carottes ou d'oignons), les Bitterballen (boulettes de viande frites, traditionnellement servies avec de la moutarde, le snack hollandais par excellence) ou encore les Stroopwafels (gaufres croustillantes fourrées au caramel ou au miel).

Quoiqu'il en soit, pour confectionner les repas, le maître mot est d'acheter local aux producteurs et aux artisans du territoire... maître mot, le bien nommé,

puisque l'apprentissage de la langue de Molière chez nos deux acolytes est en bonne voie.

Entre Nous – 62, place de l'Europe – 02360 Rozoy-sur-Serre

Fermé le dimanche

Tél. : 03 23 98 50 26 – [www.facebook.com/Entrenousrozoy/](http://www.facebook.com/Entrenousrozoy/)

## Tourner la page pour mieux rebondir !

À l'aube de la quarantaine, Aurélie Deloffre-Pêcheux a décidé de changer de mode de vie en reprenant la maison de la presse de Rozoy-sur-Serre.



« J'avais envie de changer d'air et de retrouver une certaine liberté », c'est en ces termes qu'Aurélie Deloffre-Pêcheux explique son revirement professionnel. Salariée pendant 20 ans dans un magasin de sport à Laon, cette habitante de Parfondeval ne supportait plus les kilomètres quotidiens, les pauses-déjeuner sur le pouce et les retours à la nuit tombée. Dans un même temps, la motivation sur son lieu de travail s'était émoussée, Aurélie voulait prendre son envol en montant « son » commerce de proximité. Initialement attirée par le prêt-à-porter féminin et la maroquinerie, le hasard des rencontres lui a fait changer d'avis et son intérêt pour reprendre la maison de la presse de Rozoy-sur-Serre s'est accru pour enfin se concrétiser. Mais la crise sanitaire du Covid-19 est passée par là, entraînant un retard dans toutes les démarches administratives.

Deux confinements plus tard, Aurélie est plus impatiente que jamais, in-tarissable à décrire son projet, l'aménagement du mobilier, les nouvelles couleurs de la façade de la boutique ou encore le changement d'enseigne. « Avec les retards à répétition, j'ai bien failli baisser les bras mais j'ai été épaulée en permanence par la METS, qui outre son aspect humain, m'a aidée chaque jour pour monter des dossiers de subventions ou d'agrèments, un grand merci au personnel de cette maison ».

Presse, librairie, papèterie, jeux de la FDJ, dépôt pressing, imprimante couleur, borne pour photos d'identité, rayons garnis de produits du terroir... la reprise de la maison de la presse oscille entre continuité et innovation.

Ayant bénéficié d'aides à la reprise d'entreprises octroyées par la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, du fonds européen Leader ou encore de l'obtention d'un prêt d'honneur par le biais d'Aisne initiative, Aurélie se projette avec optimisme vers l'avenir. « Les pages d'ADP » (l'identité de la nouvelle enseigne) vont se tourner... comme la lecture d'un nouveau chapitre.



# Un salon de coiffure au poil !

Ouvert début janvier, le salon de coiffure Virgin'Hair de Dizy-le-Gros ne désemplit pas. À sa tête, Virginie Dufour, résidente de la commune depuis 3 ans et qui exerçait déjà sa profession à domicile dans les villages alentours et au-delà.



Sitôt la porte du salon de coiffure franchie, c'est une ambiance cosy qui nous accueille. Parquet en chêne, poli par le temps, plaques émaillées apposées sur des murs aux couleurs pastel, fauteuils en cuir, décoration soignée, Virginie Dufour, 35 ans a tenu à créer une atmosphère de bien-être où chaque client se doit de se sentir unique.

Cette expérience n'est pas innée, cette native de Boulogne-sur-Mer l'a acquise au fil du temps (près de 20 ans de pratique) et possédait encore jusqu'en mai 2020 un établissement similaire dans le Pas-de-Calais. Mais cette nouvelle sédentarité ne rime pas avec routine, car Virginie tient à toujours chérir un jour par semaine sa clientèle à domicile.

Si les lieux ont été mis à disposition par la commune, c'est avec l'aide de son conjoint, de la sphère familiale et d'artisans que les travaux de rénovation ont pu être menés à terme, réhabilita-

tion à charge pour la nouvelle locataire, un loyer mensuel étant reversé à la municipalité.

Encadrée par la Maison des Entreprises de la Thiérache et de la Serre (METS), après dépôt d'un dossier en bonne et due forme, puis lors d'un passage en commission pilotée par la Communauté de communes des portes de la Thiérache et après aval de cette dernière, Virginie Dufour a pu bénéficier d'aides à la création d'entreprise.

## Une clientèle qui répond présent !

« Bonjour, ce serait pour une coupe-brushing, pour jeudi si vous avez de la place ! », c'est la première visite de Christine pour un rendez-vous en ces nouveaux lieux, « avant j'allais chez le coiffeur à quelques kilomètres de là, mais comme j'habite à deux pas de ce nouveau salon, je tiens à faire travailler les artisans locaux ! ». CQFD, la démonstration est faite, le salon a d'ores et déjà trouvé sa clientèle avec près de 150 clients recensés en un mois seulement, le bouche-à-oreille jouant à plein.

Femmes et enfants ont l'attention de Virginie Dufour et de ses ciseaux experts, avec une mention spéciale pour les hommes, car outre les coupes classiques, une annexe leur est spécialement réservée : le barber shop. En effet, Virginie Dufour possède la qualification « spéciale » de barbier. Blaireau, mousse, rasage au couteau, serviettes chaudes, lotion, taille, entretien ou simple traçage de la barbe font le bonheur des « mâles » en manque de bien.

En très peu de temps, la clientèle tend à se fidéliser, ce qui permet d'envisager un avenir sans se faire de cheveux blancs et dans un futur proche l'embauche à mi-temps d'une salariée.

Virgin'Hair

19, Grande rue à Dizy-le-Gros

Ouvert du lundi au samedi sur RDV

9h00 - 12h00/13h30 - 18h00

Tél. : 06 68 83 19 00



# Montcornet : une boucherie clé en mains !

Fermée depuis 2015, la boucherie de la rue Clémenceau va rouvrir ses portes en mai prochain. Avec un projet lancé sous la précédente mandature, c'est donc un commerce de proximité qui renaît grâce à l'investissement financier de la commune et au dynamisme des futurs gérants, de quoi combler l'enthousiasme des habitants.



Un coup de pouce pour s'installer, tout le monde en rêve et la mairie de Montcornet l'a fait ! (voir encadré). C'est donc dans des locaux réhabilités qu'Anthony Demolon et son épouse Angélique vont faire leur entrée, pour une ouverture prévue au plus tard début mai, la pandémie de la Covid-19 étant passée par là, retardant commandes et livraisons de matériels spécifiques. Le couple de Thiérachiens, demeurant à Montloué a décidé de sauter le pas et de se mettre à son compte, après un long temps de réflexion. « Il y a dix ans déjà, on avait visité cette boucherie pour la reprendre, mais les aléas de la vie en avaient décidé autrement » explique Anthony. Après 25 ans dans le métier, c'est donc le grand saut pour Anthony, boucher-charcutier-traiteur



qui va mettre un point d'honneur à ne travailler qu'une filière viande issue d'élevage local, gage de qualité selon le professionnel. « Tout sera fait maison, avec côté charcuterie, toute une gamme de pâtés saisonniers, de saucissons ou encore de boudins, avec l'envie de retrouver des saveurs d'antan. Il y aura également un grand rayon traiteur, avec des salades variées, mais également un plat chaud quotidien à emporter ».

Anthony et Angélique l'avouent : sans l'écoute et l'aide de chaque instant de la Maison des entreprises de Thiérache et de la Serre, ils se seraient perdus dans les dédales administratifs et auraient sans doute baissé les bras : « ils nous ont rassuré et épaulé pendant tout notre projet et lors de la constitution de dossiers, ce qui nous a permis d'obtenir 6 000 € d'aides à la création d'entreprises, alloués par la Communauté de communes des Portes de la Thiérache ».

Une manne financière bienvenue quand on sait que le couple a contracté un emprunt de près de 45 000 € consacré à l'achat de matériel onéreux dans le secteur des métiers de bouche (caisse enregistreuse, machine à découper pour jambon, différents moules, coutellerie, etc...), mais aussi pour acquérir les matières premières et se constituer un fonds de roulement pour débiter.

## Un investissement communal



50 000 € : c'est la somme que la municipalité de Montcornet a déboursé pour racheter l'ancienne boucherie. Les travaux de réhabilitation (un investissement supplémentaire de près de 40 000 €) ont été réalisés par des entreprises locales, selon les normes en vigueur (maçonnerie, électricité, isolation, sanitaire...) et selon les recommandations des représentants des métiers de boucherie-charcuterie.

Pour Thomas Hennequin, maire de la commune : « nous nous devons d'accompagner les artisans dans la création d'entreprises, sans les assommer par les charges. Il faut se donner les moyens de redynamiser nos communes, ça passe par l'utilisation des finances à bon escient. Nous avons fait appel à des subven-

tions pour inscrire ce projet dans le cadre du plan de relance, la commune ne fera donc pas appel à l'emprunt. C'est une démarche gagnant-gagnant, la commune gagne un commerce supplémentaire et l'artisan s'installe à moindre frais et sans emprunter. C'est une politique logique d'accompagnement auprès d'un artisan qui deviendra notre locataire ».

## RAM versus micro-crèche

Quand on cherche un mode de garde pour son enfant, on est parfois un peu perdu... surtout les jeunes parents ! Il y a les babysitters, l'assistante maternelle agréée, la nounou à domicile, la crèche, la jeune fille au pair. Si beaucoup aime à opposer (parfois sans raison) le public et le privé, sur le territoire de la CCPT, tout le monde peut y trouver son compte avec notamment la présence d'une micro-crèche et le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Revue d'effectifs.

### Assistante maternelle : une alternative de garde efficace, mais...

Marie Roy, animatrice au sein du Relais Assistantes Maternelles (RAM) « L'éveil des p'tits loups » basé à Montcornet, tire le signal d'alarme : il y a de moins en moins d'assistantes maternelles sur le territoire.



« La vocation n'attire plus, les agréments sont en baisse car les postulantes se détournent du métier », c'est le constat que fait Marie Roy, en poste depuis 3 ans en qualité d'animatrice au sein du RAM. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, à la rentrée 2020, elles étaient 47 assistantes maternelles à officier sur le territoire, soit une perte de 20 postes en 3 ans. Un problème occasionné par des départs en retraite non remplacés, car les nouvelles postulantes ne sont pas légion.

Avec un budget d'environ 45 000 €, financé à 60% par la CCPT et le reste par la CAF, le RAM remplit trois missions essentielles sur le territoire :

- Informer les parents et futurs parents sur les différents modes de garde, les tarifs, les modes d'accueil,
- Accompagner administrativement et législativement les parents et les assistantes maternelles dans leurs démarches (contrats, congés, fiches de paie...),
- Créer des lieux d'échanges et de professionnalisation entre les assistantes maternelles et les enfants par le biais d'ateliers d'éveil sur les communes de Brunehamel, Dizy-le-Gros, Montcornet et Rozoy-sur-Serre.

Avec 4 enfants maximum pouvant être gardés par une assistante maternelle (6 sur dérogation) et des tarifs oscillant entre 2,30 € et 3 € de l'heure (avec un minimum de 2,65 € en guise d'indemnités d'entretien à savoir tout consommable que va utiliser l'enfant), ce mode de garde reste très compétitif en regard d'autres structures. En parallèle, Marie Roy se réjouit de l'implantation de la micro-crèche privée à Montcornet : « c'est très bien pour le dynamisme du territoire. Le RAM, lui, apporte un service complémentaire. Il en faut pour tout le monde et pour toutes les bourses. De part mon expérience, j'ai rencontré des couples qui hésitaient à venir s'installer sur le territoire et d'autres qui ont déménagé par manque de structures d'accueil collectif ou de places pour les enfants. Finalement, une autre micro-crèche publique sur le territoire serait peut-être une des solutions afin que chaque famille trouve une réponse à son besoin de faire garder son enfant. J'observe malheureusement des familles qui restent sans solution de garde sur notre territoire ».

Natalité, modes de garde, démographie, emplois... tout est donc lié !



RAM l'éveil des P'tits Loups  
8 rue du Ruisseau 02340 Montcornet  
Tél : 06.79.22.45.42

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 9h00-12h15; 13h30-16h00  
Mercredi 9h00-12h15



# Micro-crèche mais macro idée !

Depuis fin décembre dernier, à un jet de pierre de l'église Saint-Martin et à deux pas de l'hôtel de ville de Montcornet s'est ouverte une micro-crèche privée, baptisée « Les Petits Lutins ». Une structure qui se veut novatrice par certains concepts : bien-être de l'enfant, pédagogie alternative et écologie. Elle est dirigée par Mathilde Barrachin, 27 ans, interne en médecine générale au CHU de Reims.



Fortement attachée à ses racines rurales et à ses souvenirs d'enfance, jeune maman, Mathilde Barrachin décide d'offrir à son premier enfant la vie enchantée qu'elle a connue à la campagne. Mais un problème se pose, jongler avec sa vie professionnelle ne se conjugue pas avec un mode de garde adapté avec ses valeurs dans son petit village de Lor. Qu'importe, elle retrouve ses manches et décide de créer une micro-crèche dans l'un des bâtiments de la ferme familiale, et en février 2019, elle en devient gérante.

Un heureux hasard des rencontres plus tard, Mathilde Barrachin qui fourmille d'idées ne veut pas en rester là. Légèrement philanthrope, prenant son bâton de pèlerin, elle jette son dévolu sur Montcornet, avec ce même projet pédagogique se basant avant tout sur l'écologie. Guy le Provost, l'ancien maire se montre réceptif à l'idée, un tel service étant absent dans la commune, seules des assistantes maternelles opèrent dans le territoire. Le changement

de municipalité ne modifie pas la ligne de conduite et fin décembre 2020, la micro-crèche accueille sur 170 m<sup>2</sup> ses 10 premiers petits bouts d'choux, encadrés par une équipe de 5 salariées (une éducatrice de jeunes enfants, 2 auxiliaires de puériculture, 2 CAP petite enfance) et une apprentie.

## Des concepts innovants

### Un espace lumineux :

- 170 m<sup>2</sup> de locaux lumineux, équipés à neufs et garantissant la sécurité et l'épanouissement des enfants accueillis.

Une sensibilisation à l'écologie :

- par l'utilisation exclusive de couches lavables, permettant de diminuer drastiquement les quantités de déchets. Autre point : la distribution de repas bios dans des pots en verre. Les jouets sont en grande partie d'occasion, toujours dans l'esprit de consommer responsable.

### Un bien-être de l'enfant :

- l'équipe est formée pour proposer des activités de relaxation aux enfants comme les massages, le baby-yoga, des espaces de stimulation sensorielle, la lecture, etc.

### Une ouverture sur le monde :

- découverte du monde extérieur lors de sorties organisées à la médiathèque, dans les commerces, dans la nature ou lors de la venue d'intervenants comme un clown magicien (activité suspendue à cause de la Covid-19).
- atelier langue des signes ou initiation à l'Anglais.

### Une pédagogie alternative :

- mise en application de pédagogies de bienveillance de types Montessori, Freinet et Decroly pour introduire des notions comme la géométrie, les mathématiques, les couleurs ou encore la lecture de façon ludique.



Concernant la dualité avec les assistantes maternelles, Mathilde Barrachin est catégorique : « nous sommes complémentaires, les prestations proposées sont différentes, nos prix sont également différents. Certains parents préfèrent les assistantes maternelles, d'autres les crèches. Nous n'apportons donc pas une concurrence mais un panel de choix plus important pour les parents. Une micro-crèche sera toujours plus chère que du public ou qu'une assistante maternelle. Nous prenons en compte les revenus des parents pour les familles plus modestes, car la société dans son ensemble, avec ses différentes strates culturelles doivent se retrouver dans la micro-crèche ».

Avoir bâti un environnement de travail agréable, avoir créé des emplois, offrir une chance d'un avenir radieux aux plus petits, Mathilde Barrachin veut ajouter sa pierre à l'édifice pour essayer de générer un monde meilleur, et ce, sans démagogie aucune.

Micro-crèche « Les Petits Lutins » - 12, rue Louis Pétrot - 02340 Montcornet  
Plus d'infos : [direction@crecheslespetitslutins.fr](mailto:direction@crecheslespetitslutins.fr)

## Parfondeval : franc succès pour son 1<sup>er</sup> marché du terroir



C'est sous un beau soleil hivernal que s'est déroulée, samedi 6 mars, la 1<sup>ère</sup> édition du marché du terroir de Parfondeval.

À l'initiative de la nouvelle équipe municipale, chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois, de 10h à 13h, se déroulera dorénavant sur la place du village, un marché du terroir réunissant une vingtaine de producteurs locaux.

À l'occasion de ce coup d'essai (qui va devenir pérenne), de nombreux visiteurs s'étaient déplacés, faisant honneur à cette nouvelle manifestation. De surcroît, de nombreux élus de la Région, du Département, du territoire, mais également la sous-préfète de Vervins avaient répondu à l'invitation d'Isabelle Chrétien, maire de la commune, pour saluer cette initiative dynamique et pleine de promesses.

Comme il se doit, l'inauguration a été matérialisée, juste avant l'ouverture des festivités, par le ruban tricolore coupé par la maire de la commune, accompagnée d'une partie du conseil municipal.



Viandes, fruits, légumes, œufs, pain, farine, miel, bières, textiles et tout un résumé des produits de la Thiérache étaient proposés aux chalands afin de répondre à leurs besoins et à leurs envies culinaires !

Cette manifestation trouvait également tout son sens en étant également destinée à faire (re)vivre le village en période de crise sanitaire, en devenant un catalyseur de rencontres et d'échanges, bien entendu, avec tous les gestes barrières adéquats.

Devant l'affluence matinale et les sourires affichés de part et d'autre, ce rendez-vous de la production et de la consommation locale et artisanale en appelle à coup sûr d'autres !

*Prochain marché : samedi 1<sup>er</sup> mai 2021 de 10h à 13h.*



## Des Tiers-lieux numériques rénovés !

Jonglant avec les mesures de distanciation physique et les normes sanitaires, les animateurs des espaces numériques Romuald Dupont et Baptiste Halin fidélisent néanmoins bon nombre d'adeptes du PC dans les salles rénovées de Brunehamel, Dizy-le-Gros, Montcornet (photo) ou Rozoy-sur-Serre. Matériel informatique et mobilier flambant neufs semblent ravir les nouveaux visiteurs et les habitués de la souris !

Plus d'infos : [rdupont@portes-de-thierache.fr](mailto:rdupont@portes-de-thierache.fr)



## Gîtes intercommunaux à louer cet été !

Depuis plus d'un an, les deux équipes du chantier d'insertion ont redoublé d'énergie, passant outre les nombreuses péripéties liées notamment à la pandémie, pour rénover du sol au plafond les 2 gîtes intercommunaux situés à Grandrieux, en pleine nature, à quelques mètres du Val-de-Serre. Remeublés à neuf, il seront mis en location pour les vacances estivales.

Réservation et renseignements au 03 23 98 04 54 ou [contactportes-de-thierache.fr](http://contactportes-de-thierache.fr)

## Plan de relance : bonne nouvelle pour la CCPT !



Dans le cadre du volet inclusion numérique du plan de relance, l'État a annoncé en novembre la mise en place d'une enveloppe de 250 millions d'euros, destinée au déploiement progressif de 4

000 conseillers numériques sur l'ensemble du territoire national. Ce dispositif est destiné à faciliter l'usage du numérique pour tous. Dans l'Aisne, ils seront 32 conseillers numériques. Ce dispositif s'inscrit parmi les mesures du plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme. L'Aisne figure donc parmi les principaux départements bénéficiaires en France. La deuxième vague de sélection des candidatures débutera au mois d'avril.

Ces conseillers sont financés par l'État dans la limite de 50 000 € sur 2 ans, ou 70 % du salaire sur 3 ans. Les frais de formation sont également pris en charge dans leur intégralité par l'État.

**Parmi les structures lauréates, qui accueilleront prochainement un conseiller numérique : l'espace France Service itinérant de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache !**

## Numérique : SOS Parents !



Les précédents confinements ont révélé que certains parents, désarmés par manque d'information et de pratique numérique, avaient besoin d'aide dans la scolarité à distance de leurs enfants. La CCPT développe donc des moyens pour assurer et faciliter la continuité pédagogique à distance avec les professeurs.

Vous êtes parents d'enfants scolarisés sur le territoire (et au-delà) en primaire, en élémentaire ou au collège, les tiers-lieux numériques vous viennent en aide !

Des animateurs sont là pour vous épauler, vous accompagner et vous former dans les tiers-lieux situés à Brunehamel, Dizy-le-Gros, Montcornet et Rozoy-sur-Serre, selon le planning ci-joint. Du matériel informatique (tablettes, ordinateurs) sera mis à votre disposition, si vous ne disposez pas de votre propre matériel.

Plus d'infos au 03 23 98 04 54. Contact : Lisa Uzabiaga.



## Livraison d'enrobé à froid !

Début avril, comme chaque année, la CCPT a décidé de fournir gracieusement de l'enrobé à froid aux communes du territoire en ayant fait la demande (les premiers 500 kg étaient gratuits, le reste en sus à la charge de la commune). 24 communes ont répondu favorablement à la demande, une manière de pouvoir réparer partiellement les voies communales ou de combler des trous ici et là. Ainsi, ce sont 17 tonnes d'enrobé à froid qui ont été livrées pour un montant total de 2 180 € TTC.

# Améliorer son habitat : quelles aides ?

En France, comme sur notre territoire, de nombreux bâtiments sont encore des passoires thermiques. Bien qu'il existe de nombreuses aides à la rénovation énergétique, on a parfois du mal à s'y retrouver. Aussi, un guichet unique de l'habitat informant sur l'éventail des aides a été mis en place au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Thiérache de Vervins. Sa fonction : écouter, aider et orienter. Avant toute démarche, adoptez le réflexe PETR !



L'habitat est une préoccupation pour les Portes de la Thiérache et pour les 3 autres communautés de communes, membres du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Depuis plusieurs années, la politique de l'habitat est intégrée dans des actions de développement et d'aménagement du territoire, comme en témoigne le Programme d'Intérêt Général (PIG).

L'objectif du PIG est de promouvoir des actions d'intérêt général, afin de résoudre des problèmes particuliers dans l'habitat existant, de nature sociale ou technique, et ce, hors d'une logique de projet de quartier ou de développement territorial.

L'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah) étoffe ses moyens pour agir en faveur de l'amélioration de l'habitat privé. Afin de faciliter les programmes de rénovation des centres et quartiers anciens insalubres et des copropriétés en difficulté, en 2019, le régime des aides de l'Anah a été réformé. De ce fait, elle a étendu le champ des bénéficiaires

aux syndicats de copropriétés en plus des propriétaires bailleurs ou occupants.

Pour les travaux d'amélioration de votre logement, vous pouvez bénéficier de subventions de l'Anah, du Conseil départemental, de votre communauté de communes et du Conseil régional. Ces aides financières ont pour but d'encourager les ménages à faire des travaux. Ainsi les plafonds de ressources de ces aides ont été augmentés de manière à toucher une plus grande partie de la population.

## Le Pays de Thiérache à votre écoute !

Le Pays de Thiérache met gratuitement un conseiller à votre disposition : Loïc Degueldre (photo), en charge des aides à l'amélioration de l'habitat en faveur des propriétaires privés sur le territoire de Thiérache. Assisté dans sa tâche par Emmanuelle Châtelain, en plus du conseil, il vous assistera dans le montage de votre dossier, vous aiguillera quant aux divers documents à réunir, interviendra éventuellement dans la réalisation d'une étude thermique de votre logement, vous fournira la liste des artisans RGE (Reconnus Garants de l'Environnement), seuls habilités à opérer et vous précisera les délais de traitement du dossier et si certaines aides nationales sont cumulables ou non avec des aides apportées par certaines collectivités.



## Les axes d'interventions de l'opération sont dictés par des critères précis :

- Le traitement des logements indignes et très dégradés,
- Le traitement pour la sécurité et la salubrité de l'habitat,
- Le traitement de la précarité énergétique et l'amélioration énergétique des logements locatifs,
- Le maintien à domicile (travaux liés à la compensation de perte d'autonomie),
- Le traitement des logements locatifs indignes.

Ainsi, l'isolation thermique, le chauffage, la toiture (si isolation simultanément), les équipements sanitaires, les menuiseries, la ventilation, les travaux d'adaptation ou d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, à mobilité réduite, ou en perte d'autonomie peuvent être pris en charge.

*Plus d'infos :*

*Loïc Degueldre, chargé de mission habitat au PETR, Pays de Thiérache*

*7, avenue du Préau - 02140 Vervins*

*Tél.: 03 23 98 59 53*

*ldegueldre@pays-thierache.fr*

# MaPrimeRénov' : vous êtes fixés en un clic !

Depuis son lancement au 1er janvier 2020 par l'État, MaPrimeRénov' rencontre un véritable succès auprès des Français, près de 200 000 demandes ont été déposées l'an dernier.



Ouverte à tous les propriétaires, qu'ils soient occupants, bailleurs ou copropriétaires, MaPrimeRénov' mise en place par l'État est valable pour une résidence principale. Elle permet aux propriétaires de réaliser des travaux de rénovation énergétique, pour améliorer le confort de leur logement et de réduire leur facture énergétique. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus des bénéficiaires, selon 4 catégories de revenus et des gains énergétiques permis par les travaux (voir tableau ci-après).

MaPrimeRénov' se demande en ligne sur [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr), cette aide forfaitaire est versée en une fois, dès la fin des travaux, pour faciliter leur financement.

Afin de cibler prioritairement les logements les plus énergivores et aider au mieux les propriétaires de passoires thermiques, MaPrimeRénov' propose un bonus lorsque les travaux permettent de sortir le logement de l'état de passoire thermique (étiquette énergie F ou G).

Plafonds de ressources hors Île-de-France				
Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) <i>Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition</i>			
	MaPrimeRénov' <b>Bleu</b> <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' <b>Jaune</b> <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' <b>Violet</b> <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' <b>Rose</b> <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>
1	jusqu'à 14 879 €	jusqu'à 19 074 €	jusqu'à 29 148 €	> 29 148 €
2	jusqu'à 21 760 €	jusqu'à 27 896 €	jusqu'à 42 848 €	> 42 848 €
3	jusqu'à 26 170 €	jusqu'à 33 547 €	jusqu'à 51 592 €	> 51 592 €
4	jusqu'à 30 572 €	jusqu'à 39 192 €	jusqu'à 60 336 €	> 60 336 €
5	jusqu'à 34 993 €	jusqu'à 44 860 €	jusqu'à 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

## Mode d'emploi

### 1 - Je repère mon profil

À chaque catégorie de revenus est associée une couleur  
Je peux vérifier mon profil sur Simul'aides : [www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaid](http://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaid)s

### 2 - Je vérifie les travaux éligibles et les aides auxquelles j'ai droit selon mon profil

Je m'assure que mes travaux sont éligibles  
Je m'informe sur le montant de l'aide auquel je peux prétendre

### 3 - Je demande MaPrimeRénov'

Je crée mon compte  
Je dépose ma demande de subvention : [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)

Par exemple, un couple avec deux enfants qui touche 30 000 euros par an, va pouvoir toucher 10 000 euros d'aide sur les 18 000 euros de travaux requis pour changer une vieille chaudière à gaz contre une chaudière à granulés. La prime, elle, est versée à la fin de la rénovation.



Service public de conseil gratuit et d'information sur la rénovation énergétique, FAIRE accompagne ceux qui le souhaitent dans leurs travaux. Il

permet notamment de :

- trouver rapidement un professionnel proche de chez soi ;
- rechercher les solutions les plus adaptées ;
- estimer le budget nécessaire et les aides financières dont il est possible de bénéficier.

Conseiller FAIRE : 0 808 800 700 ou  
[www.faire.gouv.fr/marenov](http://www.faire.gouv.fr/marenov)



# ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

## du 2 au 20 août 2021

Des vacances pour tous les enfants de 6 à 12 ans, du lundi au vendredi, de 9h à 17h



### Renseignements et inscriptions :

Association TACT

94, rue de la Neuville 02360 ROZOY-SUR-SERRE 03.23.98.50.39

Facebook : Tact de Tact



### TACT : demandez le programme !

#### Rencontres parentalités :

- Jeudi 29 avril : atelier musical,
- Mardi 4 mai : atelier floral,
- Vendredi 7 mai : atelier recyclage.



#### Animations :

- La Semaine Musicale du 15 mai au 23 mai,
- Randonnée pédestre le 24 mai,
- Projection d'un film en plein air (drive in), samedi 5 juin à 22h – ZAC de la Garenne de Lislet,
- Fête de la musique : samedi 19 juin (représentations de l'école de musique à Dizy le Gros et Parfondeval) + un concert du groupe Funky Jazz Gang à Parfondeval,
- Fête du Val de Serre : samedi 3 juillet,
- Course du Val de Serre : dimanche 4 juillet,
- Séjour pour adolescents du 31 juillet au 7 août pour les 14/17 ans,
- Séjour pour adolescents du lundi 9 au 13 août pour les 11/13 ans,
- Centre de loisirs du 2 au 20 août pour les 6/12 ans.

#### Sorties familles :

- Samedi 26 juin : château de Versailles,
- Dimanche 25 juillet : une journée à la mer au Touquet,
- Samedi 21 août : une journée au parc d'attraction de Bagatelle,
- Samedi 23 octobre : le Louvre à Paris,
- Dimanche 28 novembre : spectacle les Bodin's à Châlons-en-Champagne,
- Samedi 11 décembre : marché de Noël à Arras.

Plus d'infos au 03 23 98 50 39 ou tactassociation@gmail.com



## SORTIE NATURE

Samedi 3 juillet 2021  
14h00 - 16h30

### Bocage du Franc Bertin LES AUTELS

« À la découverte des insectes de nos prairies »

**GRATUIT - Ouvert à tous**  
RDV sur la place du village

Une activité proposée par la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache

Animation par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays de l'Aisne

Réservation conseillée :

contact@portes-de-thierache.fr ou 03 23 98 04 54  
(Prévoir une paire de bottes et des vêtements de pluie)




## SORTIE NATURE

Samedi 28 août 2021  
20h30 - 23h00

### Bocage du Franc Bertin LES AUTELS

« À la découverte des chauves-souris et des papillons de nuit »

**GRATUIT - Ouvert à tous**  
RDV sur la place du village

Une activité proposée par la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache

Animation par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays de l'Aisne

Réservation conseillée :

contact@portes-de-thierache.fr ou 03 23 98 04 54  
(Prévoir une paire de bottes, des vêtements de pluie et une lampe torche)

